

Ecoles et bibliothèques du pays de Vaud au moyen âge

Autor(en): **Reymond, Maxime**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **29 (1935)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ecoles et bibliothèques du pays de Vaud au moyen âge.

Par MAXIME REYMOND.

(Fin.)

X. Auteurs et bibliothèques.

On a quelquefois reproché au diocèse de Lausanne de n'avoir pas donné, au moyen âge, de grands écrivains. Pour que ce reproche fût fondé, il faudrait pouvoir le baser sur la comparaison avec d'autres diocèses, de France notamment. Or, l'évêché de Lausanne peut certainement supporter cette comparaison. Il est peu de diocèses qui puissent présenter des ouvrages de l'ancienneté et de la valeur de la *Chronique* de Marius, du *Cartulaire de Notre-Dame*¹ et des *Mémoires de Pierrefleur*², pour ne citer que les principaux, et les noms des poètes Othon de Grandson, Martin Le Franc et Jacques de Bugnin parlent assez haut³. Les homélies de saint Amédée⁴, les sermons de Jacques de Lausanne⁵, les dissertations philosophiques de Pierre Tartaret sont également des œuvres de valeur. C'est à la demande d'un chanoine de Lausanne, Henri Bolomier, que Jacques Bagnyon compose le roman *Fier à bras le Géant*⁶ ; à celle du seigneur Antoine de Gingins que son familier François Buffeteau, secrétaire ducal, compose le *Miroir du Monde*⁷. L'évêque Aymon de Montfalcon est un lettré, un poète ; il a auprès de lui des artistes et des poètes qui décorent le château ; le

¹ *M. D. R.*, t. VI et IX.

² Publiés à Lausanne en 1856, d'après une copie de la Bibliothèque cantonale vaudoise, n° 342, et réédités en 1933.

³ Voir les différentes études de M. A. Piaget, archiviste d'Etat de Neuchâtel.

⁴ Publiés par l'abbé Gremaud, à Lausanne, en 1866.

⁵ Mgr BESSON, *L'Eglise et la Bible*, p. 136.

⁶ REYMOND, *Dignitaires*, p. 275. *M. D. R.*, t. XXXV, p. 211. V. ROSSEL, *Histoire littéraire*, p. 41.

⁷ *M. D. R.*, t. III, 1846. *Bibliothèque universelle*, 1846. Une édition avait déjà paru à Genève en 1517.

poète Antitus lui dédie l'un de ses plus importants et les plus originaux poèmes¹. Un simple bourgeois d'Estavayer, Johannod de St-Martin, rédige un *Romancium suum mappamundi* que le curé du lieu possédait en 1366². Le curé de St-Cierges, Claude Pérusset, compose, en 1426, une traduction rimée des sept psaumes de la Pénitence. Le juriste lausannois, Jean de May, est l'auteur d'un *Commentaire du Plaid général* fort développé³; le clerc Louis Daux rédige la *Chronique de Moudon*⁴, le syndic Jean Grant fait le récit de la dévastation de Lausanne par les Bourguignons⁵. Si systématiquement, les Bernois n'avaient pas détruit, au XVI^{me} siècle, de nombreux témoins du passé, cette liste s'augmenterait certainement encore.

Les testaments d'ecclésiastiques contiennent d'intéressants renseignements sur la culture intellectuelle de leurs auteurs. C'est le chanoine Girard de Panthérea qui, en 1270, lègue ses livres de théologie à son neveu, le moine Jean, ses décrétales à son neveu Guillaume, son bréviaire à son collègue Borcard Mastin⁶. Celui-ci, à son tour, en 1289, lègue son Décret et ses décrétales à son neveu, le juriste Borcard de St-Laurent⁷. Un autre chanoine, Bovon Soutey, lègue, en 1295, sa « bibliothèque », soit vraisemblablement sa Bible, au curé Uldry de Baulmes, à la condition qu'il verse 16 livres pour son anniversaire⁸. Le chanoine Bérard d'Ivrée, doyen d'Aubonne, demande, en 1536, qu'on vende ses livres aux fins d'acheter 30 livres de drap gris pour habiller les pauvres⁹. En 1333, le chanoine Guillaume de Lutry donne à deux de ses neveux, s'ils veulent être clercs, à l'un, ses livres de droit civil, à l'autre, ceux de droit canon, entre autres, une *Somme d'Hostie*, ainsi que d'autres ouvrages¹⁰. En 1360, son parent, le chanoine François

¹ REYMOND, *Dignitaires*, p. 144. *Aymon de Montfalcon* dans la *R. H. E. S'* 1920. Conférence de M. A. Piaget, archiviste d'Etat de Neuchâtel, à St-Maurice' en 1924. L'original est aux Archives cantonales vaudoises.

² APOLLINAIRE, *Dictionnaire*, t. V, p. 210. Il est possible qu'il s'agisse d'une imitation de la *Mappemonde*, de Gauthier de Metz.

³ *M. D. R.*, t. VII, p. 315.

⁴ *Mémorial de Fribourg*, t. III, p. 337-61. OLIVIER, *Le Canton de Vaud*, I, 484 p. 105 et Bibliothèque cantonale vaudoise, G. 756. (*Flores sanctorum*).

⁵ *M. D. R.*, t. XXVIII, p. 245.

⁶ A. C. V., CV^a n° 133.

⁷ C. V^a., nos 237, 242.

⁸ C. V^a., 270. Un moine de Rougemont, Henri Vickbourg de Vacz, remania, en 1481, le *Fasciculus temporum*, chronique de Rollevinck, et fit imprimer sa composition à Rougemont même, suivant les derniers critiques.

⁹ A. C. V., série CV^a, n° 985.

¹⁰ CV^a, n° 628.

de Lutry lègue au Chapitre, pour le service du maître-autel, son missel blanc, enluminé d'or, et son bréviaire annoté¹. Le curé de St-Pierre, Michel Frient, donne à son tour, en 1350, à son église, son bréviaire, son Décret, ses décrétales, sept volumes de décrétales annotés par Jean André, ses Clémentines, son code avec une table, et la vente de ses livres produisit 25 livres, quelque chose comme trois mille francs². Le couvent des Dominicains, qui avait reçu les livres du provincial Jacques de Lausanne, s'enrichit de telle manière que le chanoine, Girard d'Oron, fit construire pour lui une *librairie*³, c'est-à-dire une salle de bibliothèque qui, quelques années plus tard, devait encore recevoir les livres du juriste Etienne d'Yverdon⁴. En 1366, le chanoine Guillaume de Chesaux lègue à la chapelle de Villarimboud son missel annoté et « un livre que l'on appelle *Johabelet* »⁵. En 1369, Uldry d'Avenches, curé de Donatyre, donne à cette église son martyrologe écrit par les frères Nicolet, le psautier que lui avait donné le seigneur Jean et le livre des préceptes des synodes ; à l'église d'Avenches, sa *Lombardica*, ses livres d'exposition des évangiles, son livre pour la prédication du dimanche ; à son frère Conon, curé de Domdidier, son livre des épîtres de Paul ; à son neveu Mermet de la Porte, un autre livre de prédications ; à la chapelle de la Vierge Marie, son missel annoté ; au maître d'école Rodolphe, son manteau⁶. En 1377, le prêtre Michel Poncet demande que sa *Lombardica* soit attachée à la cathédrale à une chaîne pour être consultée. De même, en 1387⁷, le chanoine Pierre de Cluses ordonne de laisser dans la chapelle de l'hôpital Notre-Dame, c'est-à-dire à la disposition des malades, une Bible de Florence (l'édition de Ghislandis) et ses décrétales munies d'une chaîne de fer⁸. Limitons ici cette énumération monotone, mais dont la répétition même a son intérêt. Notons seulement qu'en 1419 encore, l'évêque Guillaume de Challant donna encore au Chapitre la Bible de Nicolas de Lyre, le *Rationale* de Durand et un *Catholicon*, aussi attachés à une chaîne⁹ pour en faciliter la lecture et la conservation.

¹ C. VI^d, 28.

² A. V. L., Poncer, *Testaments*, 21, et *Inv. Millioud*.

³ et ⁴ A. V. L., *Obituaire des Dominicains*.

⁵ A. C. V., CV^a, 1158.

⁶ REYMOND, *Les anciennes églises d'Avenches*, p. 37.

⁷ C. V^b, 174 b.

⁸ A. C. V. CV^a, 1343.

⁹ M. D. R., t. XXXV, p. 195, et DUPRAZ, *Cathédrale*, 208. Sur l'usage des chaînes, voir Mgr BESSON, *La Bible et l'Eglise*, p. 37.

XI. La bibliothèque de Guillaume de Challant.

Nous possédons même quelques catalogues complets de bibliothèques. Voici tout d'abord¹ une simple feuille de papier, format *in octavo*. Le papier mesure 21 ½ centimètres sur 15. Il porte comme filigrane un lac d'amour dont nous ne retrouvons pas dans Briquet le type exact, mais qui semble indiquer une origine savoyarde, assez naturelle. L'écriture est celle employée communément au début du XV^{me} siècle : l'auteur n'emploie que des chiffres arabes, dont la forme, celle du 4 et du 7, en particulier, atteste l'époque. Toutefois, et c'est une curiosité de cette bibliothèque, si l'inventaire est du commencement du XV^{me} siècle, la collection elle-même a été sûrement formée à la fin du XIII^{me} ou au début du XIV^{me} siècle. Elle nous conduit en effet en pleine discussion théologique de ce temps. Nous y voyons figurer l'école des théologiens qui, avec saint Bernard, Alexandre de Hallès et saint Bonaventure, affirme que c'est par la volonté que l'homme atteint Dieu. Mais manifestement, l'école contraire, celle des dialecticiens, qui s'appuie sur Aristote, commenté par Pierre Lombard, le Maître des sentences, par saint Albert le Grand et par saint Thomas d'Aquin, et qui a foi dans la raison même pour arriver à la connaissance divine, est celle à laquelle se rattache le fondateur de la bibliothèque. La majeure partie des soixante volumes de cette collection se rapporte à cette école. D'autre part, sauf un volume du XIV^{me} siècle, qui semble égaré ici, tous les ouvrages que l'on peut identifier sont antérieurs à 1300. L'écrivain le plus récent dont on indique le nom est Henri de Gand, le docteur solennel, adversaire de saint Thomas, mort en 1293, mais les deux grands écrivains qui suivent immédiatement après, Duns Scot (mort en 1308) et Roger Bacon (mort en 1292) manquent à la liste, de même que tout écrivain postérieur, comme Pétrarque.

Qu'était le fondateur de cette bibliothèque ? On peut préciser sa profession. Il a quelques livres de droit. La musique lui est connue par une œuvre classique de saint Augustin. Les classiques romains ne sont représentés que par Sénèque et Térence. Aucun roman, roman de chevalier ou autre. Le bibliophile est un ecclésiastique habitué aux hautes et subtiles discussions spirituelles. S'il n'est pas professeur de théologie, c'est sans doute un savant et riche chanoine, riche parce

¹ A. C. V., série IV, n° 494 bis. Voir un fac-simile dans notre étude sur *Guillaume de Challant*, évêque de Lausanne (Aoste, 1934).

que c'est témoigner d'une certaine aisance que de posséder, en l'an 1300, cinquante et quelques volumes de parchemin. C'est peut-être un évêque.

Cette supposition n'est pas toute gratuite. Nous avons dit que le catalogue est beaucoup plus récent que la *librairie*, le papier étant du début du XV^{me} siècle. Ajoutons qu'aux volumes de parchemin s'ajoutent 10 volumes de papier, d'un intérêt secondaire, mais dont l'existence marque la même époque. Or, remarquons que, dans son testament du 28 août 1419, l'évêque de Lausanne Guillaume de Challant donna tous ses livres au collège des Innocents qu'il venait de fonder. Le testament n'énumère pas ces ouvrages, mais nous possédons un inventaire de la bibliothèque des Innocents, du 2 avril 1529, et ce répertoire reproduit presque textuellement les titres de 27 des ouvrages du catalogue anonyme. Pour l'un d'eux même, l'une des mentions complète la précédente en confirmant par là même l'origine commune. Le livre *de ultimo fine hominis* est appelé, en 1529, *Didastolicum magistri Philippi de ultimo fine hominis*. Le catalogue inédit est manifestement celui de la *librairie* léguée en 1419 aux Innocents par Guillaume de Challant et l'on remarquera que, dès lors, jusqu'en 1529, elle ne s'est augmentée que de peu de livres, elle en a perdu beaucoup, et les livres nouveaux sont plutôt des manuels que des ouvrages de fond. L'inspiration n'est pas la même.

L'évêque Guillaume de Challant possédait donc la bibliothèque dont nous avons le catalogue. Mais, manifestement, il ne l'avait pas formée lui-même, car il y eût certainement ajouté des ouvrages théologiques et juridiques du XIV^{me} siècle tout au moins ; d'autres dons de sa part montrent qu'il en possédait. Or, ce n'est pas le cas. Est-ce la bibliothèque d'un de ses prédécesseurs dont il aurait hérité ? Est-ce une collection acquise en bloc d'un autre ecclésiastique ou encore d'une autre école ? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, le prélat a donné aux Innocents les ouvrages scolastiques de fond les mieux propres à leur donner une forte culture. Mais aucun de ces livres n'est parvenu jusqu'à nous, ou tout au moins inscrit dans l'une ou l'autre de nos bibliothèques publiques.

XII. La bibliothèque du chanoine François de Vernets.

Le second catalogue que possèdent les Archives cantonales vaudoises ¹ n'est plus une simple feuille de papier, mais un cahier signé

¹ A. C. V., série C IV, n° 494^{bb}.

et daté. Nous nous trouvons en présence d'un inventaire des livres du chanoine François de Vernets, dressé le 22 novembre 1515 et renouvelé une vingtaine d'années plus tard, à l'aube de la Réforme. Le catalogue original contient 50 ouvrages, dont quelques-uns ont plusieurs volumes. Le second catalogue indique 59 volumes de plus que le précédent. A la suite, se trouve un inventaire de vaisselle et d'objets d'église ayant appartenu au chanoine de Vernets. Le cahier est un étroit *in folio* de 24 pages, écrit des deux côtés, sauf trois pages blanches. Le filigrane est à la couronne impériale ou tiare, suivant les modèles que Briquet tire de l'Etat de Venise à la fin du XV^{me} siècle et qui ont été imités dans la première moitié du XVI^{me} dans notre pays même.

Nous nous trouvons, cette fois-ci, sur un terrain plus facile et plus solide que pour le document précédent, car le chanoine François de Vernets est l'un des dignitaires de l'Eglise de Lausanne les plus connus du XVI^{me} siècle et l'un des familiers les plus intéressants de l'entourage des deux derniers évêques Aymon et Sébastien de Montfalcon.

François de Vernets est originaire du diocèse de Genève, de Fleyrieu ou Fleyrié en Faucigny, près de Tanninges¹. Il devait être né un peu avant 1470, et nous le trouvons pour la première fois, en 1496, vicaire et recteur, c'est-à-dire administrateur de la cure de Mollens, au pied du Jura. Lorsque, deux ans plus tard, l'évêque Aymon devint administrateur de l'Evêché de Genève, il se fit connaître à lui et quand, peu après, le prélat perdit, à peu de distance l'un de l'autre, ses deux secrétaires, Perceval Gruet et Pierre Roset, ce fut François de Vernets qui fut appelé à les remplacer. On voit, dès lors, ce dernier pourvu de bénéfices à Genève et à Moudon ; l'évêque le fit entrer, en 1508, au chapitre cathédral de Lausanne, où, son stage accompli, il prit place le 1^{er} juin 1509. Quatre ans plus tard, le chapitre l'appellera à l'emploi important de cellérier, c'est-à-dire d'administrateur des domaines et des revenus capitulaires, charge qui demande de la clarté, de l'ordre et du sens pratique.

C'est bientôt après que François de Vernets dresse l'inventaire de sa bibliothèque. Pénétrons à sa suite dans sa collection, car elle nous fera mieux comprendre l'homme et le rôle plus important qu'il jouera dans la suite dans l'administration de l'Eglise de Lausanne.

La bibliothèque du chanoine de Vernets est celle d'un homme

¹ REYMOND, *Dignitaires*, p. 460.

ayant une culture très étendue et variée. Il possède une édition grecque des lettres de saint Jean Chrysostome, et un vocabulaire où est exposée la langue « theutonique » montre qu'il avait appris l'allemand. Il a des livres sur les vertus des herbes et des plantes, la manière d'enter et de planter, un ouvrage sur les épidémies. Il est au courant des romans à la mode, possède deux exemplaires du *Congé prins du siècle séculier* de Jacques de Bugnyn, les *Folles entreprises* de Gringoire et la *Danse des aveugles* de Michaut. Sa bibliothèque, formée presque exclusivement d'imprimés, contient plusieurs traités sur l'art du notariat et sur les formules des avocats et des procureurs à la cour de Rome, nécessaires à un fonctionnaire qui devait être en rapports continuels avec des hommes de loi.

Mais nous sommes très loin des spéculations spirituelles du créateur de la première bibliothèque. Sans doute, en tête de son inventaire, François de Vernets indique les quatre volumes de la Bible publiés avec les commentaires de Nicolas de Lyre et les lettres de saint Jérôme. Mais les grands docteurs du XIII^{me} siècle lui sont inconnus, saint Thomas d'Aquin n'est marqué que par un *Confessionale*. Il n'a pas même les grandes curiosités théologiques de son époque : rien d'Erasme, de Pic de la Mirandole ou de Lefèvre d'Étaples. Il n'a pas jugé utile de se procurer un des écrits du célèbre professeur de scolastique en Sorbonne, Pierre Tartaret, qui est cependant son collègue au chapitre de Lausanne, et le grand ouvrage de son autre collègue Claude de Seyssel sur la *Monarchie* ne figure pas dans sa collection.

En revanche, nous y trouvons quantité de traités, de rituels, qui sont des abrégés de la doctrine chrétienne, présentés avec plus ou moins d'autorité pour l'usage courant, tout d'abord le fameux *Catholicum magnum*, puis divers manuels à l'usage des confesseurs, un exposé des offices, un *Alphabetus sacerdotum*, un *Manipulus curatorum*, etc., etc. Ce sont là des ouvrages de second ordre, qui servent aux besoins courants des hommes pressés et formalistes, mais ne leur permettent guère de se retremper dans les principes mêmes de la foi.

L'intérêt du chanoine de Vernets se porte ailleurs et en cela, il est bien de son temps. Les œuvres d'Ovide, de Juvénal, de Virgile, de Cicéron, de Lactance, de Lucien et de Lucain, d'Aemilius Probi et de Diogène le Cynique sont largement représentées. Notre chanoine est un humaniste. Il vise surtout au beau langage latin. Il a deux ou trois exemplaires de la règle des élégances latines de Laurent Valla et de celle de François Nigri, la *Cornucopia* de Perotti, comme aussi

les *Epistolae illustrium virorum* de Jossé Bade. C'est à la forme surtout qu'il s'intéresse car, nous le répétons, les humanistes chrétiens eux-mêmes lui sont à peu près étrangers. Il est vrai que nous ne savons pas quelle était la bibliothèque de son voisin et ami où il pouvait puiser, ni celle du Chapitre, et la Bibliothèque des Innocents lui offrait d'autres aliments.

Pourtant, ce catalogue ne saurait nous tromper beaucoup. Le chanoine de Vernets n'est pas une de ces hautes intelligences, semblables à celles que nous avons vues apparaître au seuil du XIV^{me} siècle. C'est un homme moyen, préférant les ouvrages de vulgarisation aux sources, plus curieux des problèmes naturels que des grandes questions vitales, suivant le courant de l'humanisme à la mode.

* * *

Vingt ans se passent. Le chanoine de Vernets est au Chapitre de la cathédrale de Lausanne l'un des personnages les plus considérés. Après Aymon de Montfalcon, l'évêque Sébastien l'a comblé de titres et de bénéfices. Notre homme est curé de Riaz, de Champvent, de Rances. Il est le chef effectif de l'officialité, qui est le centre de l'administration et de la juridiction épiscopales, il a rempli les fonctions de vicaire général. L'évêque le désigne pour aller parler au Conseil et au peuple de Lausanne en 1525, à une époque troublée, en 1528, pour aller plaider sa cause auprès de l'empereur d'Allemagne, à la diète de Spire, en 1531 pour aller affirmer à Fribourg le dévouement religieux des Lausannois. Rome, avec la curie de laquelle le chanoine de Vernets est en correspondance suivie, en a fait un protonotaire apostolique. Il est enfin resté l'un des hôtes assidus du Chapitre et son cellérier préféré.

C'est à ce moment que le chanoine de Vernets se décide à redresser le catalogue de sa bibliothèque. Il n'a malheureusement pas daté ce nouveau document et nous ne pouvons le faire avec certitude. Il y fait figurer entre autres le *Champfleury* de Geoffroi Tory, paru pour la première fois en 1529, et un livre d'arithmétique, la *Vraye manière pour apprendre à chiffrer et compter*, que Brunet dit avoir été imprimé à Lyon, vers 1530. Le nouveau catalogue est donc un peu postérieur à cette date. Il a une étendue double de l'ancien et en diffère sensiblement.

Des livres anciens ont disparu. C'est ainsi que l'on ne voit plus trace des sermons de Carême, manuscrits dont le chanoine de Vernets faisait autrefois usage. Une soixantaine d'autres ouvrages les ont

remplacés et il y en a cent vingt au total. Le bibliophile les groupe en cinq catégories : livres religieux, livres d'humanités, livres en langue vulgaire, livres d'arithmétique et livres de droit.

Si le chanoine de Vernets est l'administrateur habituel du chapitre, c'est qu'il tient à exercer consciencieusement son office. C'est pour cela qu'il a acheté le *livre d'arithmétique* composé par M. de la Roche, lequel a été imprimé à Lyon en 1520 et forme un gros volume de 234 pages, contenant entre autres le plus ancien traité d'algèbre en français. Sa charge d'official lui a fait acheter une dizaine de livres de droit, les décrétales, les clémentines, les décisions de la Rote, des commentaires de juristes : Cepolla, Longolio, Philippe Dèce, Guillaume de Mont, Dyn de Muxelles. Ses ouvrages en langue vulgaire se sont accrus du *Roman de la Rose*, de *Champfleury*, du *Peregryn*, du *Cimetière des malheureux*, d'un petit livre de Noël et du *Trésor des pauvres*, ouvrage médical très en vogue d'Arnoult de Villeneuve.

Les deux classes les plus fournies sont celles des livres religieux et des livres d'humanités. Dans la première série, il s'agit principalement, comme autrefois, de manuels et d'abrégés. L'ouvrage le plus important est une *Somme théologique* d'Antoine de Ghislandis, archevêque de Florence, en quatre volumes. Le chanoine de Vernets fait enfin accueil aux *Questions morales* de son collègue Tartaret. Il a le commentaire de Gabriel Biel, de l'université de Paris, sur les *canons*. Il a acquis les lettres du rabbin Samuel sur l'Ancien Testament et les œuvres de Pétrarque, mais l'humanisme chrétien n'est pas mieux représenté que précédemment. Décidément, il faut faire abstraction du voisin charitable.

Mais d'autres classiques latins sont venus rejoindre les premiers. Le chanoine de Vernets possède maintenant des éditions de Tite-Live, en latin et en français. Il a Valerius Probi, Flavius Joseph, Pline, Valère Maxime, d'autres ouvrages d'Ovide et de Cicéron. La *Grammaire* d'Alde lui permet de mieux connaître son latin. Il s'intéresse un peu plus aux événements contemporains. A côté d'ouvrages sur saint Bruno et saint Bernard, il a acquis la chronique des rois de France, de Robert Gaguin, des opuscules sur l'histoire de Rome et celle des empereurs, un livre de la guerre des Rhodes et un récit des victoires remportées en Afrique par le roi de Portugal.

Et c'est à peu près tout. Depuis quarante ans, le monde intellectuel de l'Europe entière est en ébullition : les livres du chanoine de Vernets ne nous en donnent qu'un très pâle reflet. La Réforme

déchire l'Eglise, elle est installée à Berne ; peut-être, l'est-elle déjà à Genève. Quatre opuscules seulement font allusion, dans cette bibliothèque, à cette révolution : une *querella ecclesie*, un *Libellus de Reformatione Romanae* de J.-A. Modeste, un *Libellus contra Lutherianos* et des lettres sur le même sujet. Les indications données sont trop vagues pour qu'il soit possible d'identifier ces ouvrages. Mais aucun d'eux ne paraît être de premier ordre. Vraiment, le chanoine de Vernets était peu curieux.

Tel qu'il était à 40 ans, il se retrouve à 60. C'est un dignitaire très consciencieux, accomplissant méthodiquement sa tâche, lisant des livres à la mode, ceux qui troublent le moins sa quiétude.

Et voici que la bourrasque de 1536 surprit le chanoine et proto-notaire François de Vernets. Il habitait alors une belle maison avec une grande cour, que l'on appelait la *tort de Bibliaz* et qui était située sous la cathédrale, à Couvaloup, à peu près à l'entrée actuelle de la rue Fabre. C'était un homme calme. La débâcle du régime catholique ne l'émut pas. Il ne passa pas à la Réforme, car on le voit, après 1536, curé de Vionnaz en Valais, bénéfice qu'il possédait depuis vingt ans. Mais il ne suivit pas ses collègues du Chapitre en exil, et il demeura dans sa maison de Couvaloup. On l'y retrouve encore neuf ans plus tard, en 1545, jouissant de cet édifice et d'une pension de Berne, de même qu'un autre chanoine du même âge, Laurent Cinquensod, qui avait été curé de St-Laurent et avait occupé des postes en vue. Leurs Excellences l'avaient gardé à Lausanne, peut-être à cause de sa vieillesse, peut-être aussi à cause des services qu'il pouvait leur rendre à raison de ses anciennes charges de cellérier et d'official. Et c'est ainsi que, octogénaire, le chanoine de Vernets paraît être mort paisiblement à Lausanne ou à Vionnaz, s'accommodant d'un régime contraire à celui dans lequel il avait joué un rôle si brillant. Cela peut surprendre, mais sa conduite s'explique mieux lorsqu'on connaît le médiocre intérêt qu'il portait aux discussions théologiques, et elle nous aide aussi à comprendre la mentalité d'une bonne partie de son entourage lausannois. Un de ses collègues, le chanoine Jean Grand, qui fut un des présidents de la Dispute de Lausanne et fut aussi official de Sion, était un personnage du même genre. A son lit de mort, en 1548, il demanda que l'on mît sur son cercueil, au lieu du calice, un livre de droit canon et un livre de droit civil, attendu qu'il s'en était plus occupé que de ses fonctions sacerdotales¹.

¹ A. C. V., *Analyses Dumont*, fonds Martines.

Le chanoine de Vernets ne laissa pas ses biens à Lausanne. Un inventaire, à la suite de son catalogue, montre qu'en 1536 il avait fait porter, dans sa cure de Vionnaz, la majeure partie de sa vaisselle, ainsi que des vêtements ecclésiastiques, des livres de parchemin ayant appartenu à la chapelle de l'Eucharistie, les draps et ornements de la chapelle de St-Léger et des livres et des écritures concernant les affaires du Chapitre. C'est là sans doute aussi que passa sa bibliothèque, car il semble que rien n'en demeura à Lausanne, du moins n'en trouve-t-on aucun vestige à la Bibliothèque cantonale. Plus tard, bibliothèque et papiers échouèrent dans la famille Devanthéry, de Muraz, près Monthey, qui les conserva pendant des siècles. Quelques papiers arrivèrent par suite d'achats, il y a une quarantaine d'années, aux Archives cantonales. D'autres partirent pour la France, d'où ils revinrent finalement chez nous, et c'est ainsi que le catalogue de la bibliothèque du chanoine François de Vernets a rejoint aux Archives d'Etat l'ancien catalogue de la bibliothèque ecclésiastique qui reposait dans la cathédrale depuis plusieurs siècles.

XIII. Les mystères.

Notre étude serait incomplète si nous ne parlions de cet autre élément d'enseignement que furent les *mystères*. Les comptes de toutes les villes vaudoises mentionnent ces représentations, avec une fréquence qui témoigne de leur popularité. Le *mystère* le plus souvent joué est celui de la *Passion* de Notre-Seigneur. A Grandson, en 1431, le Conseil donne 6 sols à deux prêtres qui ont donné le *dict* de la Passion¹. C'étaient évidemment les directeurs de la représentation. La *Passion* est jouée à Lausanne, sur la place de la Palud, le jour de la Fête-Dieu de l'an 1453. A Yverdon, en 1488², à Moudon, en 1480³, à Estavayer, en 1478, 1490 et 1517⁴, des ecclésiastiques et des laïques représentent la *Passion* le jour du Vendredi Saint et la *Résurrection* le lundi de Pâques. Cette double représentation, à peu de distance, dans deux villes rapprochées l'une de l'autre, semble indiquer que l'on se passait, d'une ville à l'autre, le manuscrit du mystère, et peut-être que les acteurs étaient les mêmes. A Estavayer, en 1478, la ville donna 6 livres aux prêtres et bourgeois qui avaient joué au cimetière ;

¹ A Grandson, *Comptes de ville*.

² CROTTET, *Histoire d'Yverdon*, p. 246.

³ Comptes de la ville de Moudon.

⁴ GRANGIER, *Annales d'Estavayer*, p. 256.

c'était à peu près 600 fr. La ville d'Yverdon paie, trois ans après, 4 livres 6 sols. En 1518, la *Passion* est joué à Villeneuve, dans l'église paroissiale elle-même, et la bourse communale participe aux frais pour trois florins ¹.

Les comptes de la ville d'Orbe, pour 1467, publiés par M. Frédéric Barbey, donnent de curieux renseignements sur une représentation de la *Passion* qui eut lieu cette année-là ². Tout d'abord, le dimanche des Bordes, 15 février, la ville donne 8 sols à M^e Hugoz Florin et à ceux qui « firent l'ystoire ». Il semble qu'il s'agisse là du compositeur de la pièce, peut-être un maître d'école ; plus tard d'ailleurs, on lui donne encore 20 sols « pour la peine qu'il a eue de la *Passion* ». Puis les comptes entrent dans des détails que nous reproduisons tels quels :

« Pour cinq *traz* employ ou piez de la grand croi, achité de Jehan Garin 5 s.

« A Jehan Bertin pour dues pièces de boys, l'une mise en la grand croy et de l'autre l'on fit le dues petites croy 3 s.

« A Nicolet Bazan pour les *lan* de luy achité duquel on fit le sépulcre 4 s.

« Pour troy quarteron de cloz employ tam ou sépulcre comme sur l'*oges* 15 d.

« A quatre compaignon qui se gardirent la nuyt du Grand jeudi (jeudi saint, 26 mars) pour les drap et cultines qu'estoient estendus 4 s. 6 d.

« Eis pourtez (portierx) de la ville et à troy aultres compaignon qui gardirent la ville et les portes dementre (pendant) que on jue la passion 4 s.

« Ou frère prescheour qui a prechiez toute la carême et se aydaz a faire la *Passion* 42 s.

« A maistre Hugo Florin, pour la peinaz qui a euz de la *Passion* 20 s.

« Le Vendredi saint (27 mars) pour pain, vin et poisson pour la cenaz du jeuz de la *Passion* 6 s.

« Chiez Jaquet Borgeis, pour le digné de ceux qui gardirent le tour de la croy 3 s. 2 d.

« Chiez ledit Jaquet pour le vin beuz au matin le lundi aprest Pasque (30 mars) que l'on juaz la Résurrection, présent Glaude d'Arnex, Piere Costabloz (chiffre manque)

¹ *Revue historique vaudoise*, 1912, p. 45.

² Comptes de Villeneuve.

« Pour la peinture de la grosse croy que Jehan Caverniez pourtoit 3 s.

« Item pour la peinture de la petite croy portative et de la dyademaz

12 d.

« Item et pour la peinture de corones despines, cloz, plaes (plaies)

tant le vendredi come le londi

3 s.

« A Pierre Sechaul pour les cloz et aultres choses mysés en la grand croy

2 s.

« Chiez Pierre Saget pour le soppé de LXVIII personnes 4 livres ».

Il s'agit ici du souper offert à toutes les personnes qui avaient contribué aux deux représentations. Si une part d'entre elles étaient des conseillers ou des notables, il n'en est pas moins vrai que le nombre des acteurs mêmes devait être important.

Il y avait d'autres représentations que celles de la Passion. Les mêmes comptes de la ville d'Orbe indiquent qu'en 1463 le maître d'école et d'autres jouèrent une « farce », le jour du Carnaval, et un « jeu », le dimanche avant la translation de saint Nicolas (8 mai) ; l'année suivante, les mêmes donnèrent une « ystoire » à la saint Germain (28 mai) et, trois jours plus tard, à la Fête-Dieu, plusieurs compagnons jouèrent « en fiction quand l'on pourtoyt la procession, la Passion Nostre Seigneur »¹. Dans d'autres villes, on voit d'autres *mystères* représentés : à Payerne, celui de saint Nicolas², à Estavayer, à Lausanne, celui des Rois³ ; à Moudon, des *moralités*, en 1480, là légende de saint Etienne en 1507, la vie de Lazare en 1526⁴ ; à Villeneuve en 1466 l'histoire de saint Paul⁵.

A Lausanne, on joue une ou deux fois par an, à l'occasion d'une fête religieuse, et aussi à l'occasion de l'arrivée d'un grand personnage, d'un évêque, d'un prince, du Pape Félix V. C'est ainsi que les acteurs donnent, en 1427, l'histoire de la *Dispute de l'âme et du corps*, en 1459, l'histoire de sainte Suzanne, en 1461, une première fois l'*Etat du monde* lors d'une réception de l'évêque Georges de Saluces, et quelques semaines plus tard la *Création d'Adam*. De 1438 à 1453 tout au moins, le metteur en scène et régisseur général fut le même personnage, un

¹ F. BARBEY, *Comptes d'Orbe*.

² REYMOND, *A travers les vieux comptes de Payerne*.

³ APOLLINAIRE, *Dictionnaire*, t. V, p. 176 « Livré, le jour de l'Epiphanie à certains compagnons qui firent les rois 10 pots de vin, soit 4 s 2 deniers » (*comptes de Lausanne* de 1440).

⁴ *Comptes de la ville de Moudon*.

⁵ *Comptes de Villeneuve*.

certain Jean Piaget, qui fut en 1460 syndic de la ville inférieure. La ville lui paie pour cela 3 livres en 1438, 4 livres 8 sols en 1435¹.

Les représentations théâtrales à Lausanne paraissent même avoir quelque chose d'habituel. En 1488, on recula d'une semaine le renouvellement du Conseil de ville, à cause d'une représentation qui devait se donner sur la place de la Palud, qui était à la fois le lieu des assemblées populaires et des spectacles (on jouait aussi au cimetière de la cathédrale). On voit même des représentations paroissiales. Ainsi, le dimanche 10 août 1461, jour de la saint Laurent, la jeunesse de la paroisse de St-Laurent joua sur la Palud l'histoire de sainte Suzanne.

Parfois, la séance avait plus grand appareil. Le jour de la Fête-Dieu 1440, arriva à Lausanne en grande pompe, le duc Amédée VIII de Savoie, qui venait d'être nommé Pape par le Concile de Bâle, sous le nom de Félix V. On avait dressé sur la place de la Palud une estrade pour la scène et les auditeurs, et les comptes montrent que l'on se servait d'un matériel courant, remisé entre deux représentations aux halles du Pont. La fontaine de la Palud fut « tapissée », soit ornée de tentures. Jaquet Faucoz, d'une bonne famille de Lausanne, fit jouer une « estoire » des Innocents, pour laquelle il reçut 3 livres de récompense, et il avait comme acteurs non seulement des Lausannois, mais encore des gens venus de Moudon, de Payerne et d'Estavayer. On avait, en outre, fait venir des joueurs de paume d'Yverdon. Si l'on ajoute une musique, on voit que c'était là un programme de gala très moderne² !

XIV. Imprimeurs, libraires et éditeurs lausannois.

En 1493, Jean Belot, de Rouen, imprima, à Lausanne, un *Missel* lausannois. L'exemplaire que l'on en connaît porte cette mention : « Impressa Lausanne urbe antiquissima impensa arte et industria solertis et ingeniosi viri Magistri Johannis Belot insigni civitate Rothomagensi ortum ducentis. Nulla calami enaratione, sed quadam artificiosa characterizandi ac imprimendi inventione missalia summa

¹ E. CHAVANNES, *Manuels de la ville de Lausanne*, t. XXXV des M. D. R., p. 187.

² *Comptes de la ville* et *M. D. R.*, t. XXXV, 168. Notons ici que M. le professeur PAUL AEBISCHER, de l'Université de Lausanne, a établi qu'on jouait en 1521 des « farces » à Vevey, à « l'abbaye », c'est-à-dire à la société de la jeunesse.

cum diligentia emendata feliciter finiunt. Anno salutis nostre M CCCC nonagesimo tercio Kalendas decembris. Sedente Reverendissimo presule Aymon de Montfalcone, Lausan. episcopo, comite principeque imperii dignissimo ¹. » C'est la seule impression de livre à Lausanne que nous connaissions, et Belot alla se fixer plus tard à Genève. Cependant, il est possible qu'il y en ait eu d'autres. Berne ayant fait systématiquement la chasse aux livres liturgiques catholiques, missels, manuels, bréviaires, psautiers, livres d'heures et en ayant prescrit la destruction, l'absence d'autres spécimens ne signifie rien ². D'autant moins que l'on retrouve ici et là des exemplaires de manuels lausannois non encore étudiés. Ainsi le *Manuale* qui se trouve au British Museum de Londres, dont le frontispice très curieux représente Jésus sur les genoux de sa Mère, lisant les Evangiles ³. Il paraît toutefois certain que l'on dut peu imprimer à Lausanne, puisque l'on voit l'évêque Aymon de Montfalcon se servir de Genève et de Lyon pour d'autres impressions, celle des *Constitutions synodales*, en 1494, celles d'un *bréviaire*, en 1504, d'un *Missel*, en 1505 et d'un *Rituale* ⁴.

Nous ne connaissons le nom que d'un seul libraire de Lausanne, M. Amédée Jaquemet, témoin d'un acte en 1528 ⁵. Il en existait cependant d'autres. C'est ainsi que Cibrario relève dans les comptes de la Trésorerie de Savoie que Nicolas de Tarse, précepteur du futur duc Philibert de Savoie, acheta, en 1476, toute une collection de classiques : Hérodote, Macrobe, Virgile, Ovide, Salluste, Térence, Varron, Pompée, Justin, la vie d'Esopé, ainsi que des ouvrages récents : les règles de Garin, la grammaire et la rhétorique de Trapesonce, les *Elégances de Valla* et la *Somme des élégances* ⁶. Prix 25 florins.

Il y avait donc bien des libraires, mais ces libraires ne nous sont connus que sous la désignation générale de marchands, par le fait qu'ils vendaient autre chose que des livres, des peaux de parchemin,

¹ DELARUE, *Les débuts de l'imprimerie, Jean Belot à Genève et les bréviaires de Lausanne*, dans *Genava* III, 297-307. BERNUS, *L'Imprimerie à Lausanne et à Morges jusqu'à la fin du XVI^{me} siècle*.

² DELARUE, conférence à St-Prex, 1926.

³ F. DUBOIS, *Semaine catholique*, 1927. REYMOND, *Almanach social catholique*, 1926. Un autre exemplaire est à la Bibliothèque de Genève.

⁴ Déjà, vers 1479, l'évêque Benoît de Montferrand avait fait imprimer un bréviaire, à Genève, chez Steinshaber.

⁵ A. C. V., *Minutaire du notaire P De Neschel*, p. 125.

⁶ MARTIGNIER et de CROUSAZ, *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, p. 1017.

du papier et des marchandises peut-être fort différentes. Un marchand du moyen âge tient un bazar dans sa boutique.

La preuve que le libraire se cache parfois sous le marchand est donnée par un psautier et bréviaire de Lausanne, imprimé à Genève, par Louis de Cruse, travail achevé le 27 mars 1509 et qui comporte 526 et 368 pages, petit in quarto. On y lit : « Incipit Psalterium cum Antiphonis, versibus et hymnis, prout per anni circulum in Ecclesia Lausanensi, cantatur » et « Explicit... Impressum per Ludovicum Cruse civium Gebennarum impensis discretorum virorum Philiberti de Tel et Petri Barraux, dicte Civitatis Lausannensis mercatoribus in eodem pro nunc degentibus »¹.

Il y a deux choses importantes à considérer dans cette indication. La première, c'est que ces deux marchands ne travaillent évidemment pas dans un but désintéressé. Ils font imprimer un livre pour le vendre. Ils sont donc *libraires*, au sens absolu du mot. Ils sont en même temps *éditeurs*. En effet, ce n'est point l'évêque qui prend l'initiative de cette impression : ce sont deux libraires qui s'associent, à leurs risques et périls, pour une publication nouvelle. Nous nous trouvons donc en présence d'un véritable commerce de livres.

Nous voyons par là, et par l'ensemble de ce que nous venons de dire, que le diocèse de Lausanne, le pays de Vaud particulièrement, n'avait rien à envier, au point de vue de la culture intellectuelle, aux diocèses et aux pays d'alentour, et que cette culture était étendue et forte. C'est la seule conclusion que nous désirions retenir.

¹ L'exemplaire qui contient cette dernière mention appartient à M. le docteur Barraud, à Lausanne. M. DELARUE, dans *Genava*, III, 302-307, décrit l'édition de 1503 dédiée à l'évêque Aymon de Montfalcon.

